

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.
GÉNÉRALE

A/37/90
S/14874

17 février 1982

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
CHINOIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-septième session
Point 11 de la liste préliminaire**
RAPPORT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-septième année

Lettre datée du 15 février 1982, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de
la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une note que le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine a adressée le 11 février 1982 à l'Ambassade du Viet Nam en Chine, et vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette note comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 11 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent par intérim
de la République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies.

(Signé) LIANG Yufen

ANNEXE

NOTE ADRESSEE PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA
REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE A L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
SOCIALISTE DU VIET NAM

Beijing, le 11 février 1982

Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine, se référant aux provocations armées et aux incursions vietnamiennes dans les zones frontières chinoises, tient à déclarer ce qui suit :

Les autorités vietnamiennes ont récemment lancé une nouvelle campagne planifiée contre la Chine et ont intensifié leurs provocations armées et leurs incursions dans les zones frontières chinoises, ouvrant le feu sans motif en direction du territoire chinois, attaquant les habitants innocents de la frontière chinoise et envoyant des avions de reconnaissance violer l'espace aérien de la Chine. Pendant une période d'un peu plus d'un mois, du 21 décembre 1981 au 29 janvier 1982, les autorités vietnamiennes ont perpétré jusqu'à 416 actes de provocation armée, dont 44 pendant la Fête du printemps. Ces actes ont occasionné de lourdes pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants aux habitants de la frontière chinoise et aux gardes frontières.

Citons pour exemple les incidents suivants :

Le 29 décembre 1981, à 15 h 53 et 15 h 57' 50", deux appareils militaires vietnamiens MIG 21 ont pénétré à deux reprises dans l'espace aérien des régions d'Aidian et de Banlan (district de Ningming, région autonome Zhuang du Guangxi en Chine), effectuant des reconnaissances très avant au-dessus du territoire chinois. Le 31 décembre, des agents spéciaux armés vietnamiens se sont introduits dans la brigade de Yijiang (commune de Shuolong, district de Daxin, région autonome Zhuang du Guangxi) et ont abattu un membre de la commune qui plantait du maïs dans les champs.

Le 5 janvier 1982, des soldats vietnamiens ont ouvert le feu sur la commune chinoise de Tansan (district autonome des Fangcheng, région autonome Zhuang du Guangxi), tuant une femme de la commune. Les 19, 20, 21 et 22 janvier, des soldats vietnamiens ont tiré successivement au fusil et au canon en direction de la commune de Haliang et de la ville de Dongxing de ce district, blessant une femme de la commune qui ramassait des cannes à sucre. Le 25 janvier, alors qu'ils célébraient la Fête du printemps, les habitants de la ville de Dongxing ont essayé des tirs d'armes automatiques vietnamiennes et ont dû interrompre les festivités.

Le 12 janvier 1982, des soldats vietnamiens ont ouvert le feu sur des membres de la brigade de production de Huali (commune de Hurun, district de

Jingxi, région autonome Zhuang du Guangxi) qui travaillaient dans les champs, faisant un mort et trois blessés. Le 15 janvier, des soldats vietnamiens ont bombardé la région de Pingmeng (district de Mao, région autonome Zhuang du Guangxi) pendant plus de deux heures. Ils ont tiré plus de 60 obus, blessant un garde frontière chinois, détruisant des douzaines de maisons civiles et endommageant gravement les vergers et les cultures autour des villages. Le 17 janvier, des soldats vietnamiens ont de nouveau tiré 58 obus en direction de cette région, tuant deux Chinois habitant la frontière et en blessant deux autres. Le 22 janvier, des soldats vietnamiens ont ouvert le feu sur la commune de Shuikou (district de Longzhou, région autonome Zhuang du Guangxi), tuant un membre de la commune.

Le 4 janvier 1982, des soldats vietnamiens ont tiré 61 coups de mortier, 18 coups de lance-roquettes, plus de 300 coups de mitrailleuse anti-aérienne et plus de 600 coups de mitrailleuse lourde, en direction de la région de Quiaotou (district de Hekou, province du Yunnan, en Chine). Les 11, 13, 19, 23, 25 et 29 janvier, des soldats vietnamiens ont ouvert le feu et tiré des obus en de nombreux points du district de Hekou, blessant trois membres de la commune qui travaillaient dans les champs, ainsi qu'un conducteur de machine, et détruisant une salle d'une école primaire.

Il est à noter que tout en poursuivant leurs provocations militaires et leurs incursions dans les zones frontières chinoises, les autorités vietnamiennes prennent une pose "pacifique", proposant tout d'abord une "cessation des activités armées hostiles" le long de la frontière sino-vietnamienne pendant la Fête du printemps, puis annonçant à grand bruit un "cessez-le-feu unilatéral de dix jours". Mais en réalité, pendant cette période, des soldats vietnamiens ont ouvert le feu et tiré des obus presque chaque jour en direction des zones frontières chinoises, ont à maintes reprises pénétré en territoire chinois et perpétré des actes de provocation armée, d'espionnage et de sabotage, mettant les habitants chinois de la frontière dans l'impossibilité de célébrer en paix la Fête du printemps. Ces agissements des autorités vietnamiennes prouvent amplement que leur prétendue proposition de "cessation des activités armées hostiles" pendant la Fête du printemps et l'annonce d'un "cessez-le-feu unilatéral de dix jours" ne sont que manœuvre de propagande destinée à duper et à tromper, et montrent également que les autorités vietnamiennes passent leur temps à dire une chose et à en faire une autre. Elles cherchent à cacher la vérité au peuple vietnamien, à induire en erreur l'opinion publique mondiale et à masquer les actes criminels que sont l'intensification de la guerre d'agression qu'ils mènent au Kampuchea et leurs incessantes incursions en territoire thaïlandais.

Le Gouvernement chinois tient par la présente note à signifier aux autorités vietnamiennes qu'il proteste avec véhémence contre leurs incursions répétées en territoire chinois, où ils ont fait des morts et des blessés parmi les habitants innocents de la frontière chinoise et les gardes frontières, et exige solennellement que la partie vietnamienne cesse immédiatement ses provocations armées et ses intrusions dans les zones frontières chinoises. Faute de quoi, les autorités vietnamiennes auront à porter la pleine responsabilité de toutes les conséquences qui pourraient en résulter.